

## COMMENT RECEVOIR VOTRE FACTURE

### QUAND VAIS-JE RECEVOIR MA FACTURE INTERNET ?

Les factures internet sont émises le 1er de chaque mois. Un abonnement activé le 2 du mois génère une facturation le mois suivant. La première facture comprendra donc les forfaits sur 2 mois.

« Si je prends mon abonnement le 2 mars, je serai facturé le 1er avril avec le forfait du mois de mars au prorata de la date d'activation du service, plus celui d'avril. Je serai facturé dès que ma ligne sera activée. Si mon abonnement est activé le 10 mars, je serai facturé le 1er avril, pour la période du 10 mars au 31 mars, mais aussi pour le mois d'avril ».

### COMMENT VAIS-JE RECEVOIR MA FACTURE INTERNET ?

- Retrouvez vos factures électroniques sur [www.canalplus-internet.com](http://www.canalplus-internet.com), rubrique « Se connecter », puis cliquez sur « Mes Documents ». Retrouvez vos identifiants de connexion sur votre courrier de Bienvenue.
- Vous pouvez retrouver également vos factures directement sur votre application MA BOX CANAL+, rubrique "Mon Compte".
- Si vous n'avez pas encore choisi ce mode de réception, contactez le service client au 0811 57 10 57 (prix d'appel local depuis un fixe).

## COMMENT REGLER VOTRE FACTURE

### A QUEL MOMENT DOIS-JE REGLER MA FACTURE INTERNET ?

Si vous avez opté pour le prélèvement automatique, le règlement s'effectuera à la date indiquée sur la facture.

Si vous avez opté pour un autre mode de paiement, celui-ci devra être effectué à réception de la facture.

### COMMENT REGLER MA FACTURE INTERNET ?

A la mise à disposition ou à la réception de votre facture, vous pouvez la régler :

- par prélèvement automatique : c'est le moyen le plus simple, sûr et rapide de payer votre facture.
- par téléphone en appelant le service client au 0811 57 10 57 (prix d'appel local depuis un fixe).
- muni de votre carte bancaire en boutique, en vous rendant dans votre boutique CANAL+ la plus proche.

### COMMENT CONTACTER VOTRE SERVICE CLIENT INTERNET ?

- par téléphone au 0811 57 10 57 (prix d'appel local depuis un fixe).
- par courrier à l'adresse indiquée ci-dessous selon votre zone géographique :

**CANAL+ REUNION**

CS 41 077  
97 495 STE CLOTILDE CEDEX

**CANAL+ Antilles/Guyane**

BP 91  
97153 POINTE-A-PITRE CEDEX